Droit privé ou droit mixte ?

Par **Lilness**, le **08/09/2018** à **19:40**

Bonjour à tous,

Je suis étudiant à la fac de metz, et cette année la fac a changé sa maquette au niveau des parcours : on a désormais le choix entre droit privé,public et mixte.
Voilà un lien vers ces parcours :

http://fac-droit-economie-administration.univ-lorraine.fr/sites/dea.univ-lorraine.fr/files/users/droit.pdf

J'ai une hésitation entre privé et mixte : certaines matières de mixte m'intéresse mais je trouve que le choix des matières est incohérent et l'intitulé du parcours donne l'impression d'etre indécis.

La filiere privée m'intéresse énormément mais elle est tournée vers le monde de l'entreprise.

Par **LouisDD**, le **08/09/2018** à **20:51**

Salut

Je suis à Épinal (même université) et en parcours mixte, je trouve que les matières ont plutôt une bonne cohérence au contraire (en tout cas au moins avec les cours des années passées).

Il ne donne pas l'impression d'être indécis, le but de ce cursus étant de parfaire une culture et une maîtrise globale du droit, car il est illusoire de penser uniquement privé/public d'après ceux qui l'ont pensé.

Peut être qu'indiquer votre projet professionnel pourrait aider à y voir plus clair ?

Bonne soirée

Par **Lilness**, le **08/09/2018** à **23:45**

Non justement je n'ai pas de projets clairs j'ai peur que si je prends mixte je ne puisse pas faire de droit des affaires

Par **LouisDD**, le **09/09/2018** à **16:42**

Très bonne question, je pense qu’avec le droit dès contrats avec TD vu en L2 (normalement), RGO avec TD cette année et droit des sociétés et droit fiscal sans TD on a déjà une bonne base pour le droit des affaires non ? En plus de l’unite d’ouverture en prenant comptabilité si possible

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2018** à **07:44**

Bonjour

Honnêtement ce serait mieux de suivre droit des sociétés et fiscal avec TD.

Si vous voulez poursuivre en Master droit des affaires, il n' y a pas à réfléchir, il faut prendre le parcours droit privé.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés